

L'Enseignement secondaire(1898)

Notre éducation nationale- La crise universitaire- La réforme de l'enseignement secondaire.

La récente campagne de M. Jules Lemaître* en faveur de la réforme de notre éducation nationale, remet à l'ordre du jour l'importante question de la réorganisation de l'enseignement secondaire.

Depuis vingt ans, les programmes ont été plusieurs fois modifiés, les réformes ont succédé aux réformes, et pourtant la crise dont souffre l'Université, loin de décroître, s'aggrave de jour en jour.

La raison en est simple : si grande est la force des préjugés, qu'on a voulu conserver, au moins dans son essence, l'archaïque enseignement *classique* du grec et du latin, en même temps qu'on en reconnaissait les désavantages et qu'on créait à côté de lui, en rivalité avec lui, un enseignement *moderne*, mieux en rapport avec les nécessités de la vie et d'où l'étude des langues- sinon des littératures- grecque et latine était exclue, afin de laisser une place plus large aux langues vivantes et aux sciences.

C'est cette dualité de l'enseignement classique et de l'enseignement moderne qui est déplorable. L'enseignement classique de jadis n'était rationnel qu'autant qu'il s'adressait à une faible minorité de jeunes gens, appelés à devenir l'élite intellectuelle du pays; lorsque, non seulement la haute bourgeoisie, mais encore la moyenne et la petite,- les commerçants, les petits fonctionnaires- prirent l'habitude d'envoyer leurs enfants au Collège, cet enseignement classique ne répondit plus aux besoins de ceux auxquels il s'adressait.

On n'avait que faire d'avoir en son fils un humaniste distingué, on aimait mieux le voir nanti de connaissances plus utiles, répondant à un besoin plus immédiat.

Au lieu de réorganiser l'enseignement *classique*, on préféra créer à côté de lui un enseignement bâtard qui s'appela d'abord *spécial* et qu'en 1892, M. Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, modifia et appela *moderne*.

Il fallut quand même tellement il était vieilli, réorganiser l'enseignement classique. On y donna une plus large place aux sciences et aux langues vivantes, tandis qu'on y restreignit l'étude du grec et du latin.

La réforme de 1892 eut donc pour caractéristique la création de deux enseignements rivaux, dont le programme était semblable,- à l'étude du grec et du latin près.

Afin de laisser l'enseignement moderne dans un état d'infériorité, on refusa à ses élèves l'entrée des facultés de médecine et de droit, on leur interdit l'accès des agrégations d'histoire, de langues vivantes, et de philosophie.

Pour la médecine, on donne comme raison principale qu'il est impossible à un étudiant de comprendre la terminologie médicale s'il ne connaît le grec et le latin.

C'est là un bien piètre argument, car les élèves de l'enseignement moderne ont le libre accès des écoles de pharmacie; pourtant, la terminologie pharmaceutique est au moins aussi difficile que la terminologie médicale.

Ce sont donc ceux-là mêmes qui, sur les bancs du collège, ont étudié avec le plus d'attention les sciences physiques et naturelles, qui se voient interdire les cours de médecine où ces sciences jouent un rôle de plus en plus important, à mesure que l'art médical abandonne l'empirisme traditionnel, pour mettre à profit les découvertes de la physique et surtout de la chimie.

En ce qui concerne l'étude du droit, nous voudrions savoir combien il y a d'étudiants qui utilisent leurs connaissances, -souvent très fugitives- de grec et de latin pour piocher le Code, voir le droit romain.

Est-ce à dire que l'étude des langues mortes doive à jamais être bannie des programmes d'enseignement? Non pas ! Les études classiques, si elles ne sont pas *indispensables* à un esprit cultivé, lui sont certainement *utiles*.

Le défaut capital de l'enseignement actuel c'est de forcer les jeunes cerveaux à entrer dans un moule arrêté, alors qu'au contraire c'est l'enseignement qui devrait s'adapter aux jeunes cerveaux.

Qu'on inculque d'abord à l'enfant des idées générales, qu'au lieu de lui bourrer la tête de vocables, de conjugaisons, de déclinaisons, on lui « apprenne à apprendre ».

Plus tard, s'il se sent du goût pour les langues mortes, la médecine, les lettres ou les sciences, il ira les étudier dans des écoles *ad hoc* ; chacun pouvant, à son gré, choisir sa voie, sans avoir reçu la tare d'une éducation surannée, il y aura plus de talents et plus d'originalités.

In *Le Réveil Morlaisien*, 25 juin 1898

**Jules Lemaître* (1853-1914). Fils d'instituteurs, il rentre à l'ENS en 1872. Professeur de Lettres de 1875 à 1884. Ecrivain et critique dramatique, il rentre à l'Académie française en 1895. Manifeste successivement des affinités républicaines, anti-dreyfusardes et royalistes.

oooooooo